Aménager les pôles gares

Les pôles gares constituent les portes d’entrée et de sortie du territoire pour ses salariés comme pour ses habitants, notamment pour emprunter les trains vers Paris.



Les pôles d’échanges évoluent progressivement pour offrir de meilleures conditions d’accès et accueillir de nouveaux lieux : tiers-lieux, hôtels d’entreprises, pépinières ou encore espaces de cotravail et collaboratifs.

Ces aménagements renforcent le dynamisme local et améliorent le confort de vie des habitants.

Ils permettent aussi d’accompagner les évolutions du monde du travail, comme le développement du télétravail et la recherche de lieux adaptés.